

CONTRAT DE LOCATION

A l'usage des loueurs en meublés et de leurs locataires

Entre le loueur

Mr THEVENOT Frédéric

La Reine Blanche 107

73440 VAL THORENS

Tél : 06.50.88.62.35

Web : www.locationchatelguyon.fr

Nbre Adulte(s) :

Et le locataire

M.....

Adresse :

Code postal

Ville :

Tél :/...../...../...../...../.....

Mail :

Nbre Enfant(s) :

Identification du meublé

- Classement suivant l'arrêté ministériel du 02/08/2010 : **2**** nouvelles normes
- Arrêté Préfectoral n° : 63.103.110.654 du 24.10.2011.
- Adresse : 13 Avenue Baraduc 63140 CHÂTEL-GUYON
- Étage : **3** Porte : **305** Nbre de pièces : **3** Capacité : **4** Personnes

CONDITIONS DE LOCATION

Entre les soussignés, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Durée de la location saisonnière : du/...../..... Au/...../.....

Arrivée : dimanche 14 h

Départ : samedi entre 10 et 12 h

Pour le meublé ci-dessus mentionné au prix de toutes charges comprises.

Dépôt de garantie (même montant que la location) soit rendu en fin de séjour après état des lieux.

La taxe de séjour est non comprise et à régler sur place au prix de 0.60 € par jour et par personne.

Chiens et chats acceptés (**Voir conditions générales de location**)

Suppléments ou services payants éventuels (**entourez ce que vous souhaitez réserver**) :

- Laverie (accès aux lave-linge et sèche-linge)	10,00 €
- Linge de lit + lits faits à l'arrivée pour 2 pers	18,00 €
- Drap de bain	4,00 €

- Serviette de toilette	3,00 €
- Torchon	3,00 €
- Ménage	40,00 €

ETAT DESCRIPTIF DU MEUBLE

I – Principales caractéristiques du meublé

Construction ancienne sans ascenseur. Le meublé est d'une superficie totale de 50 m² situé au 3^{ème} étage dans un immeuble comportant 2 appartements et 3 studios. Le dit meublé est composé de 3 pièces d'habitation et équipé de chauffages électriques. Emplacement de parking à proximité.

II - Situation du meublé dans la localité

Le meublé est situé en centre-ville, la distance le séparant des principaux services est de :

Établissement Thermal	200 m	Centre-Ville	400 m	Médecin	50 m
Aéroport	25 km	Hôpital	6 km	Centre Commercial	6 km
Gare SNCF	6 km	Laverie	sur place	Gare Routière	25 km
Salle des fêtes	600 m	Sortie d'autoroute	6 km	Arrêt de bus	0 m
Supérette	300 m	Carrefour contact	800 m	Théâtre	100 m

III – Descriptif du meublé

Chambre d'une surface de 18 m² avec 2 fenêtres double-vitrage exposition nord.

2 lits 1 place 100/190	4 Oreillers	2 Matelas protégés
4 Couvertures	2 couettes	1 tête de lit
1 table de chevet	2 lampes de chevet.	1 armoire penderie avec cintres
1 radiateur	1 chaise	1 fauteuil

Chambre 2 indépendante d'une surface de 7.10 m² avec 1 fenêtre double-vitrage exposition nord équipée de :

1 lit 2 places 140/200	1 traversin	2 oreillers
1 matelas protégé	2 couvertures	1 couette
1 tête de lit	1 table de chevet	1 spot
1 chaise	Vestibule avec une commode et un porte-manteaux.	

Cuisine américaine et salon avec une fenêtre double-vitrage exposition sud – est équipés de :

Ventilation VMC	1 canapé clic-clac couchage 140/190	1 lampadaire	1 grande étagère sur pied
1 table basse	1 table	4 chaises	1 radiateur ...
four/ micro-ondes	évier	grille-pain.	Bouilloire électrique
cafetière électrique.	table de cuisson induction 2 plaques		robinets mélangeurs avec économiseur
1 table basse	réfrigérateur de 150 L avec congélateur 90 L		batterie de cuisine complète
Autocuiseur	égouttoir vaisselle		cuvette
48 couverts complets non dépareillés	poubelle		pelle et balayette

Salle d'eau d'une surface de 2.80 m2

Située à l'intérieur du meublé avec bac à douche et lavabo avec robinets mélangeurs équipé d'un économiseur.

Porte serviettes, meuble de rangement, poubelle, radiateur et tabouret.

WC Indépendant avec porte papier, support avec balayette.

Divers

Téléphone : Cabine téléphonique à proximité.

Lit et chaise pour bébé à la demande

TV écran plat

Étendoir à linge, seau et balai

Accès Internet* WI-FI gratuit - Radio

Produits de lavage bio pour vaisselle et sol

Planche et fer à repasser.

Aspirateur dans le placard du couloir

Documentation pratique et touristique.

Bibliothèque à votre disposition

MODALITES DE RESERVATION

Le locataire retient le meublé en versant à titre d'**arrhes** à régler par chèque bancaire, postal, libellé à l'ordre du loueur, ou par virement bancaire. (4), (5). **La réservation deviendra effective si le loueur reçoit un exemplaire du présent contrat complété, daté et signé avant le...../......./..... accompagné du versement des arrhes (4)**

Solde payable en début de séjour :€ + Taxe de séjour de + options éventuelles

Le présent contrat est établi et envoyé au candidat par mail dont un est à nous retourner dûment complété et signé (il peut être imprimé également par le biais du site locationchatelguyon.fr).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de location ci-dessous.

Fait le/...../..... A.....

Fait le/...../..... A.....

Le Loueur

Le Locataire

1) Capacité d'accueil et utilisation du meublé

Le nombre de locataires ne pourra dépasser la capacité d'accueil figurant au contrat sauf accord préalable du loueur. Chaque personne supplémentaire non prévue au contrat peut faire l'objet d'un complément de charges. La location conclue par le présent contrat ne pourra bénéficier à des tiers.

2) Règlement des charges

Compris dans le tarif de la location pendant la saison thermique. En dehors, merci de vous renseigner.

3) État des lieux et caution

Un état des lieux peut être fait en votre présence lors de votre arrivée et départ. **Le dépôt de garantie** figurant sur le contrat sera demandé à la réservation accompagné du contrat. Il ne sera pas encaissé et vous sera **restitué dans un délai maximum de 15 jours après votre départ**, déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de la remise en état des lieux. **Si vous n'avez pas opté pour la prestation ménage et que l'appartement ne sera pas rendu dans le même état de propreté qu'à votre arrivée, il vous sera prélevé la somme de 30 € sur votre caution.**

4) Réservation

La réservation devient ferme lorsque le loueur a reçu les arrhes ainsi qu'un exemplaire du contrat daté et signé dans un délai de 10 jours à réception de celui-ci par le locataire (excepté si la réservation a lieu plus de six mois avant le début du séjour). Au-delà de ce délai, la proposition de location sera annulée et le loueur disposera du meublé à sa convenance.

5) Annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Du fait du locataire :

- a) Avant l'entrée des lieux : les arrhes restent acquises au loueur
- b) Lors de l'entrée des lieux : les arrhes restent acquises au loueur, à condition que le meublé corresponde en tous points aux termes du contrat.

Du fait du loueur :

- a) Avant l'arrivée des locataires : le loueur reverse aux locataires le double des arrhes qu'il a perçu.
- b) A l'arrivée des locataires : le loueur se réserve le droit de refuser la location de son meublé aux locataires qui ne se conformeraient pas aux termes du contrat établi. Dans ce cas, les locataires ne pourraient prétendre au remboursement de leurs arrhes.

6°) Conditions d'acceptation des animaux :

Les chats et les chiens sont acceptés dans les meublés, néanmoins, les locataires seront pleinement responsables des nuisances et dégâts causés par leur(s) animal (aux).

*** L'accès gratuit à Internet suppose une utilisation en bon père de famille, de plus, nous interdisons le streaming et toute autre utilisation réduisant la bande passante et ayant une incidence directe sur les autres utilisateurs.**